

Incendie marché de Bujumbura : Message du Conseil National de Sécurité

@rib News, 28/01/2013
 REPUBLIQUE DU BURUNDI
 SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE
 COMMUNIQUE DE PRESSE
 BUJUMBURA, LE 27 JANVIER 2013
 Ce Dimanche 27 Janvier 2013, le Conseil National de Sécurité a tenu une réunion extraordinaire sous la présidence de Son Excellence le Premier Vice Président de la République. A l'issue de cette réunion, le Conseil National de Sécurité communique ce qui suit :

1. Ce Dimanche 27 Janvier 2013, un grand incendie s'est déclenché au Marché Centrale de Bujumbura aux environs de 7 heures du matin. Il a entraîné des dégâts humains et matériels énormes même si le bilan exact n'est pas encore établi. Suite à cette catastrophe, le CNS adresse ses condoléances à toutes les personnes qui ont été touchées et seules aux familles éprouvées et manifeste sa solidarité à tous les sinistrés. Le Conseil appelle à la solidarité nationale et internationale pour faire face aux conséquences causées par ce drame.
2. Le Conseil National de Sécurité félicite la population qui s'est montrée solidaire et patiente de part son comportement sur les lieux du drame. Il saisit cette occasion pour adresser ses remerciements aux Forces de Défense et de Sécurité du Burundi pour leur rapide intervention. Il remercie également le Gouvernement de la République Rwandaise pour sa solidarité au peuple burundais manifestée à travers l'envoi de quelques moyens d'intervention.
3. Le CNS recommande de mettre urgemment sur pied une commission spéciale d'enquête afin d'établir l'origine et les responsabilités par rapport à ce désastre.
4. Le CNS recommande aux Ministres des Finances et du Commerce d'établir dans les plus brefs délais le bilan des dégâts financiers et matériels occasionnés par cette tragédie.
5. Le CNS recommande au Gouvernement de procéder dans le court terme à la réhabilitation de ce marché et sollicite le concours de la population et l'appui de la communauté internationale pour cette tâche.
6. Le conseil Nationale de Sécurité recommande la fermeture provisoire du marché central de Bujumbura y compris les parkings des véhicules de transport. Les commerçants qui travaillaient dans ce marché devront être orientés dans une place convenable qui leur sera indiquée par le canal du Gouvernement.
7. Le Conseil rappelle que les mesures de taxation des produits vivriers importés restent en vigueur et que donc les spéculations à la hausse des prix de ces denrées alimentaires ne seront pas tolérées. Il appelle l'administration et la population de dénoncer les spéculateurs de toute sorte afin qu'ils soient poursuivis conformément à la loi.
8. Le Conseil recommande au Gouvernement de réactiver la plate forme nationale de gestion des catastrophes pour que cette dernière soit opérationnelle aussi bien dans la prévention que dans les interventions dans ce genre de situation.
9. Le Conseil National de Sécurité recommande au Gouvernement de procéder à l'inspection de tous les marchés du pays afin de renforcer les dispositifs de sécurité pour que de tels accidents ne se répètent plus.
10. Le conseil recommande aux Forces de Défense et de Sécurité et à la population de renforcer les mesures de sécurité pour décourager tous les cas de banditisme dans les espaces publics et dans les marchés.
11. Le Conseil recommande enfin au Gouvernement d'entrer en contact avec les représentants des commerçants sinistrés et tous les autres intervenants dans ce secteur pour discuter ensemble les mesures appropriées à prendre suite à cet incendie.

JE VOUS REMERCIE